



RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS - N°239

Objet : vote par correspondance du Bureau fédéral

Le Secrétariat général

Diffusion : Conseil d'administration, ligues régionales, membres d'honneur, Direction Technique Nationale, personnel fédéral, Etienne Thobois

Vote par correspondance du 06 juillet 2020

1/ La Vice-présidente chargée de la Diversité des Pratiques soumet au vote du Bureau fédéral la candidature du Volant des 3 frontières (V3F - Est de la France, département 68) pour l'organisation de l'étape 1 du CEJ.

Résultat du vote : 8 votants

Pour : 7 / Contre : 1

La proposition est adoptée à la majorité.

2/ La Vice-présidente chargée de la Diversité des Pratiques soumet au vote du Bureau fédéral la candidature du MDMSA Badminton (Nord de la France - département 76) pour l'organisation de l'étape 2 du CEJ.

Résultat du vote : 8 votants

Pour : 8

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3/ La Vice-présidente chargée de la Diversité des Pratiques soumet au vote du Bureau fédéral la candidature de l'Association Sportive Badminton Lorousain (Ouest de la France - département 44) pour l'organisation de l'étape 3 du CEJ.

Résultat du vote : 8 votants

Pour : 7 / Contre : 1

La proposition est adoptée à la majorité.

Date : 06 juillet 2020